



Réf. Farde e-Assemblées : 2392988

N° OJ : 126

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/03/2021

Objet : PECA.- Appel à candidature visant la désignation d'un consortium de médiation culturelle pour le bassin scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale.- Convention entre opérateurs culturels.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques;

Considérant la volonté de différents acteurs de collaborer entre eux, dans le cadre défini par l'appel à candidature de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) visant la désignation d'un consortium de médiation culturelle pour le bassin scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du PECA (Parcours d'Éducation Culturel et Artistique);

Considérant que la mise en place du Parcours d'Éducation Culturel et Artistique nécessite une coordination à une échelle locale pour que cette rencontre se fasse en bonne intelligence, dans le respect des spécificités et contraintes des mondes culturel et scolaire, en prenant appui sur les expertises des acteurs de terrain investis ou prêts à s'investir pour garantir un égal accès des élèves à la culture;

Considérant que les signataires de la convention ci-jointe sont des opérateurs culturels territoriaux et de médiation artistique et culturelle reconnus, acteurs importants de la réflexion collective autour de la culture de Bruxelles;

Considérant qu'ils souhaitent s'associer pour constituer un consortium de médiation culturelle pour le bassin scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du PECA;

Considérant que le consortium reçoit de la FWB une subvention annuelle d'un montant qui ne peut être inférieur à 100.000,00 EUR;

Vu l'avis de la Section de l'Instruction publique;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : la convention ci-jointe entre des opérateurs culturels répondant à l'appel à candidature visant la désignation d'un consortium de médiation culturelle pour le bassin scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturel et Artistique est adoptée.

Annexes :

[Convention + annexes FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

